

Juillet 2020

Atlas de la Biodiversité Communale

Volet Papillons de jour - Rhopalocères



Constance Couzon

Association ADDULT, Centre Ginette Leroux,
54 avenue de la République 49800 Trélazé





La famille des Nymphalidae



AMARYLLIS (PYRONIA TITHONUS)



Milieux de vie : Friches, prairies, buissons, taillis.



Plantes hôtes : Des Poacées comme le Pâturin commun (*Poa trivialis*) et le Pâturin annuel (*Poa annua*).



Nombre de génération par an : 1

Statut de l'espèce

Communal	Départemental	Régional	National	Européen
Assez commun	-	-	LC	LC



Adulte :

Sa taille varie entre 30 et 45 mm. La femelle est plus grande que le mâle. Le dessus des ailes est orangé avec une large bordure brune et un gros ocelle noir où l'on peut remarquer deux petits points blancs. Le dessous des ailes antérieures est identique, toujours avec cet ocelle caractéristique. En revanche, le dessous des ailes postérieures est brun, avec une bande claire au milieu et de petits points blancs entourés de noir.



Chenille :

Elle mesure 20 à 25 mm lors du dernier stade. Elle est de couleur marron clair ou brun crème. La chenille est poilue, elle a une ligne claire sur les côtés et une longue bande sombre sur le dos.



BELLE DAME OU VANESSE DES CHARDONS (VANESSA CARDUI)



Auteur : Olivier Reisinger



Milieu de vie : Fiches, jardins, parcs, prairies, bord de chemin.



Plantes hôtes : Environ 70 plantes différentes dont la grande ortie (*Urtica dioica*) et les chardons (*Carduus*).



Nombre de génération par an : 1 à 3

Statut de l'espèce

Communal	Départemental	Régional	National	Européen
Commun	-	-	LC	LC



Adulte :

Son envergure varie entre 40 et 65 mm. La couleur du dessus des ailes varie de saumon à fauve (orangé). Le bout des ailes antérieures est noir avec quelques taches blanches, tandis que les ailes postérieures ont plusieurs rangées de points noirs. Le dessous des ailes est bariolé c'est-à-dire coloré de tons vifs et variés. On peut voir notamment du beige, du noir et du blanc avec des teintes de rose ; mais également des ocelles dont le centre est gris voire bleu.



Auteur : Hervé Le Morvan



Auteur : Daniel Morel



Chenille :

La chenille mesure environ 30 mm au dernier stade. Lorsqu'elle est jeune, son corps est noir et recouvert d'épines ramifiées blanches-jaunâtre disposées sur des tubercules orangés. Lorsqu'elle est à maturité, son corps est gris verdâtre, toujours avec des épines ramifiées.



Auteur : Philippe Mothiron

CARTE GEOGRAPHIQUE (*ARASCHNIA LEVANA*)



Milieux de vie : Lisières de bois et forêts, prairies, milieux humides.



Plantes hôtes : L'Ortie dioïque (*Urtica dioïca*)



Nombre de génération par an : 2

Statut de l'espèce

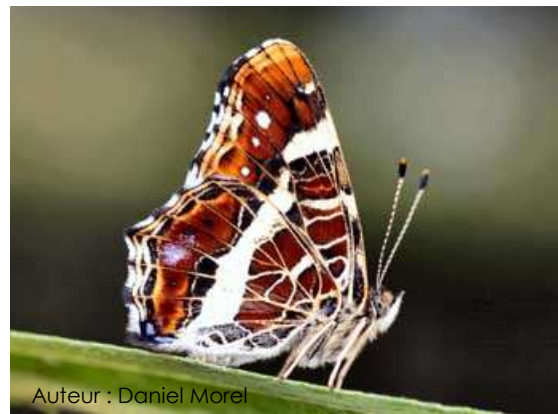
Communal	Départemental	Régional	National	Européen
Peu commune	-	-	LC	LC



Adulte :

Sa taille varie entre 28 et 40 mm. Ces papillons ont la particularité d'avoir des apparences différentes selon la génération. La première génération printanière est de couleur orangée avec des rangées de taches noires. La seconde génération estivale a les ailes noires avec une ligne centrale blanche et des lignes submarginales rouges orangées. Le dessous des ailes est brun avec une ligne blanche et des taches blanches et violettes.

Auteur : Philippe Mothiron



Chenille :

La chenille mesure environ 20 mm au dernier stade. Elle est noire avec une rangée latérale brune, des poils jaune orangé, et deux cornes sur la tête.



DEMI-DEUIL (*MELANARGIA GALATHEA*)



Milieux de vie : Prairies, pelouses, talus, bord de chemin et de routes.



Plantes hôtes : Famille des Poacées avec notamment le Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*), les Bromes (*Bromus*).



Nombre de génération par an : 1

Statut de l'espèce

Communal	Départemental	Régional	National	Européen
Assez commun	-	-	LC	LC



Adulte :

Ce papillon mesure entre 30 et 50 mm. Le dessus des ailes est blanc avec des plages noires, donnant un effet de damier. Le dessous des ailes est identique mais le noir est moins intense et il y a une série d'ocelles bruns. La femelle est un peu plus grande que le mâle et présente au niveau du dessous de ses ailes les mêmes motifs que les mâles mais sur un fond un peu plus jaunâtre.

Auteur : Emmanuel Noyer



Chenille :

Elle mesure environ 30mm. Elle est soit brune, soit verte avec une ligne claire sur le flanc et a une tête de couleur brun roux. Elle est munie d'un duvet de poils fins et d'un appendice en forme de fourche à l'arrière.



GRANDE TORTUE (*NYMPHALIS POLYCHLOROS*)



Milieus de vie : Bois, forêt, vergers, lisières, clairières ensoleillées.



Plantes hôtes : l'Orme (*Ulmus* spp.), le Merisier (*Prunus avium*), les peupliers (*Populus*).



Nombre de génération par an : 1

Statut de l'espèce

Communal	Départemental	Régional	National	Européen
Assez commun	-	-	LC	LC



Adulte :

Sa taille varie entre 45 et 55 mm. Il est de couleur fauve orangé, avec des taches noires et des nuances de jaune. Une ligne noire borde l'extrémité des ailes, dans laquelle on peut voir de petites taches bleues. Le dessous des ailes est brun foncé voire noir à la base et jaunâtre vers l'extérieur.



Chenille :

Elle mesure environ 45 mm. Elle est de couleur gris sombre, tirant sur le noir. Elle possède une bande dorsale, des bandes latérales et des épines rouges.

Auteur : Mathurin Aubry



MEGERE (*LASIOMMATA MEGERA*)



Auteur : Bernard Hubert



Milieu de vie : Pelouses, prairies, jardins, friches et zones peu boisées avec des espaces de sol nu.



Plantes hôtes : Diverses Poacées telles que le Pâturin annuel (*Poa annua*) et le Chiendent officinal (*Elymus repens*).



Nombre de génération par an : 2 à 4

Statut de l'espèce

Communal	Départemental	Régional	National	Européen
Commun	-	-	LC	LC



Adulte :

Sa taille varie entre 20 et 40 mm. Le dessus des ailes est fauve orangé avec des stries brunes. Il y a un ocelle noir pupillé de blanc sur les ailes antérieures et une série d'ocelles identiques sur les ailes postérieures. Le dessous des ailes est marbré de brun et de gris avec plusieurs ocelles au niveau de l'aile postérieure.



Auteur : Catherine Wellings



Auteur : Lionel Taurand



Chenille :

Elle mesure entre 20 et 25 mm au dernier stade. Elle est verte avec des lignes latérales blanches et porte un appendice en forme de fourche à l'arrière.



Auteur : Tristan Lafranchis

MELITEE DES CENTAUREES (*MELITAEA PHOEBE*)



Auteur : Hervé Le Morvan



Milieux de vie : Prairies, bord de chemins et de routes, jachères, pelouses, pâturages.



Plantes hôtes : les Astéracées telles que les Centaurees (*Centaurea spp.*) et les Cirses (*Cirsium spp.*).



Nombre de génération par an : 2

Statut de l'espèce

Communal	Départemental	Régional	National	Européen
Peu commune	-	-	LC	LC



Adulte :

La taille de cette espèce varie entre 35 et 45 mm. Il est de couleur fauve orangé clair avec des marges noires bien marquées. Le dessous des ailes antérieures est orange à damier jaune clair avec des bandes rouge orangé. Le dessous des ailes postérieures est blanc avec deux bandes couleur fauve, l'une d'elle a de gros points orange vif en son centre.



Auteur :
Fabrice Rayer



Auteur :
Philippe Mothiron



Chenille :

La chenille est gris-noir ponctuée de petits points blancs avec des épines orangées à pointe blanche.



Auteur : Sylvie Michelin

MELITEE DU PLANTAIN (*MELITAEA CINXIA*)



Auteur :
Christian Chatelais



Milieux de vie : Prairies, lisières de forêt, friches agricoles, pelouses.



Plantes hôtes : Famille des Plantaginacées dont le Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*) et le Plantain corne de cerf (*Plantago coronopus*).



Nombre de génération par an : 2

Statut de l'espèce

Communal	Départemental	Régional	National	Européen
Peu commun	-	-	LC	LC



Adulte :

La taille de l'adulte est comprise entre 30 et 40 mm. Ce papillon est de couleur fauve orangé clair avec des rangées rouge orangé bordées de noir. Le dessous de l'aile postérieure est blanc avec des bandes orangées et des rangées de points noirs. Le dessous des ailes antérieures est fauve orangé avec quelques points noirs et des nuances de jaune voire blanc aux extrémités. La présence de points noirs dans la bande submarginale orange de l'aile postérieure, visible sur les deux faces, est caractéristique de l'espèce.



Auteur : Samuel Ortion



Auteur : Hervé le Morvan



Chenille :

La chenille est noire, elle a des épines noires et une tête rouge.



Auteur : Lionel Taurand

MELITEE ORANGEE (*MELITAEA DIDYMA*)



Auteur :
Claire Hoddé



Milieux de vie : Prairies, pelouses sèches, anciennes carrières.



Plantes hôtes : le Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*) et la Linaire vulgaire (*Linaria vulgaris*).



Nombre de génération par an : 2

Statut de l'espèce

Communal	Départemental	Régional	National	Européen
Commun	-	Espèce déterminante ZNIEFF	LC	LC



Adulte :

Ce papillon a une envergure comprise entre 30 et 40 mm. La face supérieure des ailes chez le mâle est de couleur fauve orangé avec des taches noires et une bordure brun-noir. La femelle est plus terne, sa couleur varie d'orange à gris, les motifs sont eux aussi plus sombres que pour le mâle. Le dessous de l'aile antérieure est orange et est bordé de blanc avec plusieurs points noirs. Le dessous de l'aile postérieure est blanc avec des rangés de taches noires (parfois en forme de tiret) et des bandes orange bordées de noir.



Auteur : Bernadette et Patrice Beaupérin-Delaunay



Auteur : Philippe Mothiron



Chenille :

Elle est blanche avec des lignes foncées, des épines blanches et des épines dorsales orange à pointe blanche.



Auteur : Philippe Mothiron

MYRTIL (*MANIOLA JURTINA*)



Auteur :
Jean-Paul le Mao



Milieux de vie : Prairies, pâturages, lisières de forêt, pelouses.



Plantes hôtes : Majoritairement de la famille des Poacées comme le Pâturin des prés (*Poa pratensis*), ou la Crételle (*Cynosurus cristatus*)



Nombre de génération par an : 1

Statut de l'espèce

Communal	Départemental	Régional	National	Européen
Commun	-	-	LC	LC



Adulte :

La taille de ce papillon varie entre 45 et 55 mm, la femelle est légèrement plus grande que le mâle. Le dessus du mâle est brun sombre, la femelle est plus claire avec une large bande orangée sur les ailes antérieures. De chaque côté des ailes antérieures, on retrouve un ocelle noir pupillé de blanc. Le dessous des ailes antérieures est orangé, tandis que celui des ailes postérieures est brun clair avec une bande blanchâtre bien nette chez les femelles.



Auteur : Constance Couzon



Auteur : Constance Couzon



Chenille :

La chenille mesure environ 20-25 mm au dernier stade. Elle est verte, recouverte de poils fins et porte un appendice en forme de fourche à l'arrière.



Auteur : Philippe Mothiron

PAON DU JOUR (*AGLAIS IO*)



Milieux de vie : Milieux humides, bords de chemins, haies, lisières, prairies, jardins, parcs, friches.



Plantes hôtes : Ortie dioïque (*Urtica dioica*) et le Houblon (*Humulus lupulus*)



Nombre de génération par an : 1 à 3

Statut de l'espèce

Communal	Départemental	Régional	National	Européen
Assez commun	-	-	LC	LC



Adulte :

Sa taille varie entre 45 et 60 mm. Le dessus des ailes est très coloré, le fond est rouge avec à chaque extrémité des ailes des ocelles, dont le centre est jaune, bleu métallique et rouge, bordés de noir. Le revers des ailes semble l'inverse, puisqu'il est sombre et marbré de brun.



Chenille :

La taille de la chenille est d'environ 40 mm au dernier stade. Elle est noire avec des petits points blancs et est recouverte d'épines noires.



PETIT MARS CHANGEANT (*APATURA ILIA*)



Milieu de vie : Bois, forêt, bord de rivière et de cours d'eau.



Plantes hôtes : les Peupliers (*Populus tremula* et *Populus nigra*) et les Saules (*Salix spp.*).



Nombre de génération par an : 2

Statut de l'espèce

Communal	Départemental	Régional	National	Européen
Peu commun	-	-	LC	LC



Adulte :

Sa taille varie entre 50 et 60 mm. Il existe deux formes de papillon. La forme *ilia* a le dessus des ailes brun foncé voire noir avec des reflets métalliques bleu-violet (plus prononcé chez le mâle), et une bande blanche traversant les ailes antérieures et postérieures. La forme *clytie* a la même coloration pour les ailes mais possède des taches et des bandes orangées. Pour chacune des formes, les ailes portent un ocelle entouré d'orange. Le dessous des ailes est brun avec des taches orange.



Chenille :

Elle mesure 50 mm au dernier stade. Elle est de couleur verte ou jaunâtre et est parsemée de points jaunes. Elle possède de petites cornes jaunes sur la tête.



PETIT NACRE (*ISSORIA LATHONIA*)



Milieus de vie : Prairies, friches, lisières forestières.



Plantes hôtes : Violettes (*Viola*)



Nombre de génération par an : 1 à 3

Statut de l'espèce

Communal	Départemental	Régional	National	Européen
Peu commun	-	-	LC	LC



Adulte :

Il mesure entre 30 et 40mm. Le dessus de ses ailes est orange avec plusieurs taches noires. Le dessous des ailes antérieures est identique avec quelques taches blanches supplémentaires à l'extrémité de l'aile. Le dessous des ailes postérieures a un fond plus clair recouvert de grosses taches blanches, de plus il y a une rangée d'ocelles bruns pupillés de blanc.



Chenille :

Elle mesure entre 35 et 40 mm au dernier stade. Elle est brune, avec des lignes blanches et des épines rouge orangé.



PETIT SYLVAIN (*LIMENITIS CAMILLA*)



Auteur : Michel Gys



Milieu de vie : Forêt, bois, clairières, fourrées, plaines.



Plantes hôtes : Les Chèvrefeuilles (*Lonicera*)



Nombre de génération par an : 1

Statut de l'espèce

Communal	Départemental	Régional	National	Européen
Assez commun	-	-	LC	LC



Adulte :

Son envergure varie entre 40 et 50 mm. Ce papillon est marron foncé voire noir, avec une bande centrale blanche. Le dessous des ailes est orange avec une rangée de taches blanches et des points noirs au niveau des ailes postérieures.



Auteur : Philippe Mothiron



Auteur : Fabrice Rayer



Chenille :

La chenille est de couleur verte, elle possède une tête brune et des épines jaunâtres.



Auteur : Philippe Mothiron

PROCRIS OU FADET COMMUN (*COENONYMPHA PAMPHILUS*)



Auteur : Hervé Le Morvan



Milieux de vie : Prairies, pelouses, friches, haies, jardins, forêts.



Plantes hôtes : Diverses graminées dont le Pâturin annuel (*Poa Annua*) et la Crételle (*Cynosurus cristatus*).



Nombre de génération par an : 1 à 3

Statut de l'espèce

Communal	Départemental	Régional	National	Européen
Commun	-	-	LC	LC



Adulte :

Sa taille est comprise entre 20 et 30 mm. La particularité de ce papillon est qu'il est quasiment toujours observé avec les ailes refermées. Le dessous de ses ailes antérieures est orange fauve bordé de gris et avec un ocelle pupillé de blanc à son extrémité. Le dessous des ailes postérieures est gris, plus sombre à la base.



Auteur :
Lionel Taurand



Chenille :

Elle mesure 20 à 25 mm à son dernier stade. La chenille est verte et possède des lignes blanches sur les côtés.



Auteur : Wolfgang Wagner

ROBERT-LE-DIABLE (*POLYGONIA C-ALBUM*)



Milieux de vie : Prairies, bords de chemins, clairières forestières, jardins.



Plantes hôtes : des arbres tel que l'Orme champêtre (*Ulmus minor*) et des herbacées comme l'Ortie dioïque (*Urtica dioica*).



Nombre de génération par an : 2

Statut de l'espèce

Communal	Départemental	Régional	National	Européen
Commun	-	-	LC	LC



Adulte :

Sa taille varie entre 40 et 50 mm. La particularité de ce rhopalocère est la forme atypique de ses ailes. Le dessus de celles-ci est orange avec des taches brunes. Le dessous de ses ailes est brun avec une marque blanche en forme de « C » au niveau des ailes postérieures.



Chenille :

Elle mesure 35 mm au dernier stade de son développement. Cette chenille a un corps brun orangé et une tête noire. Les épines à proximité de la tête sont orangées, tandis que les autres sont blanches.



SYLVAIN AZURE (*LIMENITIS REDUCTA*)



Auteur : Patrick Raboin



Milieux de vie : fourrés, milieux forestiers, zones boisées.



Plantes hôtes : Différentes espèces de Camérisier notamment le Camérisier à balais (*Lonicera xylosteum*) et de Chèvrefeuille.



Nombre de génération par an : 2

Statut de l'espèce

Communal	Départemental	Régional	National	Européen
Peu commun	-	-	LC	LC



Adulte :

Il mesure entre 45 et 50 mm. Le dessus de ses ailes est noir bleuté avec une épaisse rangée de taches blanches. Le dessous des ailes est brun-rouge avec une rangée de taches blanches et des taches grises à la base.



Auteur : Alex Corge



Auteur : Victor Coste



Chenille :

Elle mesure entre 20 et 25 mm au dernier stade. Elle est de couleur verte avec des reflets bruns, sa face ventrale est brun-rougâtre de même que ses épines.



Auteur : Philippe Mothiron

TABAC D'ESPAGNE (*ARGYNNIS PAPHIA*)



Auteur : Robert Hersant



Milieux de vie : Lisières, prairies, clairières.



Plantes hôtes : Diverses violettes telles que la Violette des bois (*Viola reichenbachiana*) ou la Violette des chiens (*Viola canina*).



Nombre de génération par an : 1

Statut de l'espèce

Communal	Départemental	Régional	National	Européen
Peu commun	-	-	LC	LC



Adulte :

Sa taille varie entre 55 et 65 mm. Ce grand papillon est de couleur fauve orangé avec des taches noirs. Chez le mâle, on peut également observer des stries noires caractéristiques au niveau des ailes antérieures. La femelle est plus terne et a des taches noires plus arrondies. Le dessous des ailes antérieures est identique au dessus, avec un apex verdâtre. Le revers des ailes postérieures est verdâtre avec des bandes transversales blanches.



Auteur : Dominique Rimbault



Auteur : Philippe Mothiron



Chenille :

Elle est brun foncé et possède deux lignes dorsales jaunes ainsi que des épines jaune orangé.



Auteur : Philippe Mothiron

TIRCIS (*PARARGE AEGERIA*)



Milieux de vie : Prairies, forêts, lieux boisés, haies, jardins.



Plantes hôtes : famille des Poacées dont le Pâturin annuel (*Poa annua*) et Le Pâturin commun (*Poa trivialis*).



Nombre de génération par an : 3 à 4

Statut de l'espèce

Communal	Départemental	Régional	National	Européen
Très commun	-	-	LC	LC

Autochtonie de l'espèce

Aucune preuve évidente d'autochtonie



Adulte :

Sa taille varie entre 30 et 40 mm. Ce papillon est brun foncé sur le dessus avec des taches jaunes parfois orangées. Il y a un ocelle pupillé de blanc à l'extrémité de l'aile antérieure, et une série de trois voire quatre sur l'aile postérieure. Le dessous des ailes antérieures est identique, tandis que celui des ailes postérieures est brun clair avec un arc d'ocelles bruns pupillés de jaune (celui-ci est peu visible).



Chenille :

Elle mesure 20 à 25 mm au dernier stade. Elle est entièrement verte, avec une ligne vert sombre sur le dos, et d'autres lignes blanches. Elle possède à l'arrière un appendice en forme de fourche.



VULCAIN (*VANESSA ATALANTA*)



Auteur : Hervé Le Morvan



Milieus de vie : Prairies, haies, jardins, bords de chemins, friches, lisières.



Plantes hôtes : L'Ortie dioïque (*Urtica dioïca*) et la Pariétaire couchée (*Parietaria judaica*).



Nombre de génération par an : 2

Statut de l'espèce

Communal	Départemental	Régional	National	Européen
Commun	-	-	LC	LC



Adulte :

Son envergure est comprise entre 60 et 65 mm. Le dessus des ailes est brun-noir marqué, sur les ailes antérieures, par une bande rouge et des taches blanches aux extrémités. Une bande rouge contenant des points noirs borde les ailes postérieures. Le dessous des ailes antérieures porte les mêmes motifs que le dessus mais est plus terne. Le dessous des ailes postérieures est brun foncé.



Auteur : Constance Couzon



Auteur : Joël Tudoux



Chenille :

Sa taille varie entre 35 et 40 mm au dernier stade. Elle est noire avec de petits points blancs et possède des épines noires ramifiées. Cependant, les chenilles de cette espèce sont très variables, certains spécimens sont verts ou grisâtres.



Auteur : Philippe Mothiron



La famille des Lycaenidae



ARGUS VERT OU THECLE DE LA RONCE (*CALLOPHRYS RUBI*)



Auteur : Benoît Guillon



Milieus de vie : Prairies, pelouses, bord de chemins, haies, lisières, fourrés, jardins.



Plantes hôtes : Les ronces (*Rubus L.*), plusieurs arbustes et diverses Fabacées comme le Genêt à balai (*Cystisus scoparius*).



Nombre de génération par an : 1

Statut de l'espèce

Communal	Départemental	Régional	National	Européen
Commun	-	-	LC	LC



Adulte :

Son envergure varie entre 20 et 30 mm. Le dessus des ailes est brun uniforme, il est rare de le voir car lorsque le papillon est au repos ses ailes sont fermées. Le dessous des ailes est vert avec une ligne de petits points blancs, parfois sur les quatre ailes, mais la plupart du temps uniquement sur les ailes postérieures.



Auteur : Philippe Mothiron



Chenille :

Elle mesure 10 à 15 mm au dernier stade de son développement. Elle est verte, courte et possède des lignes jaunes sur le dos et les flancs.



Auteur : Philippe Mothiron

AZURE COMMUN OU ARGUS BLEU OU AZURE DE BUGRANE (*POLYOMMATUS ICARUS*)



Auteur : Fabrice Rayer



Milieux de vie : Prairies, pelouses, friches, parcs et jardins.



Plantes hôtes : Plusieurs légumineuses comme le Lotier corniculé (*Lotus corniculatus*) et Le Lotier des fanges (*Lotus uliginosus*).



Nombre de génération par an : 2 à 3

Statut de l'espèce

Communal	Départemental	Régional	National	Européen
Assez commun	-	-	LC	LC



Adulte :

Il mesure entre 20 et 30 mm. Pour les mâles, le dessus des ailes est bleu vif avec une bordure noire et des franges blanches. Le dessus des ailes des femelles est brun avec des reflets bleus (plus ou moins étendus selon les générations) et des taches orange marginales. Le dessous des ailes est identique pour les mâles et les femelles. Il est gris-brun, avec un reflet bleu à la base des ailes postérieures. On retrouve plusieurs ocelles noirs entourés de blanc et une série de taches submarginales orange.



Auteur : Philippe Mothiron



Auteur : Constance Couzon



Chenille :

Elle mesure environ 13 mm au dernier stade. Elle est verte, courte, elle a des lignes jaunes sur les côtés et est couverte de poils fins.



Auteur : Serge Wambeke

AZURE DE LA FAUCILLE (*CUPIDO ALCETAS*)



Auteur : Samuel Ortion



Milieux de vie : Prairies, pelouses, clairières.



Plantes hôtes : Plusieurs Fabacées dont le Galéga officinal (*Galega officinalis* L.) et la Coronille bigarrée ou Coronille changeante (*Securigera varia*)



Nombre de génération par an : 2

Statut de l'espèce

Communal	Départemental	Régional	National	Européen
Assez commun	-	-	LC	LC



Adulte :

Il mesure entre 19 et 24 mm. Ce petit papillon a le dessus des ailes bleu avec des reflets de violet pour les mâles et brun sombre pour les femelles. Le dessous des ailes est gris avec des points noirs entourés de blanc.



Auteur : Philippe Mothiron



Auteur : Fabrice Rayer



Chenille :

La chenille est verte et possède des poils clairs et fins.

Auteur : Serge Wambeke



AZURE DES NERPRUNS (*CELASTRINA ARGIOLUS*)



Auteur : Christian Chatelais



Milieux de vie : Clairières, fourrés, parcs, haies, jardins.



Plantes hôtes : Nombreuses plantes appartenant à différentes familles dont les nerpruns (*Rhamnus*), le lierre grimpant (*Hedera helix*) et le houx (*Ilex aquifolium*).



Nombre de génération par an : 2

Statut de l'espèce

Communal	Départemental	Régional	National	Européen
Commun	-	-	LC	LC



Adulte :

L'envergure de ce papillon est comprise entre 25 et 35 mm. Le mâle a le dessus des ailes bleu clair avec une bordure noire très fine. Chez la femelle, la bordure noire est bien plus épaisse. Le revers des ailes est gris clair avec plusieurs petits points noirs.



Chenille :

Elle mesure environ 12 mm au dernier stade de son développement. La chenille est petite et trapue, elle a une tête noire et un corps vert avec des reflets bruns.



AZURE DU TREFLE (*CUPIDO ARGIADES*)



Milieux de vie : Prairies, marais.



Plantes hôtes : Les Trèfles (*Trifolium*), les lotiers (*Lotus*) et les luzernes (*Medicago*)



Nombre de génération par an : 2 à 3

Statut de l'espèce

Communal	Départemental	Régional	National	Européen
Assez commun	-	-	LC	LC



Adulte :

Son envergure est comprise entre 20 et 25 mm. Ce petit papillon est de couleur bleu foncé chez les mâles et brun foncé chez les femelles. Le dessous des ailes est gris avec des taches noires entourées de blanc. Les taches orange au niveau du dessous des ailes postérieures et la présence d'une courte queue est caractéristique de l'espèce



Chenille :

La chenille est petite et trapue. Elle possède une tête noire et un corps vert avec une ligne dorsale plus foncé.



AZURE PORTE-QUEUE (*LAMPIDES BOETICUS*)



Auteur : Sébastien Dubuc



Milieux de vie : Friches, cultures, prairies, parcs, jardins.



Plantes hôtes : Plusieurs Fabacées comme le Bagueaudier (*Colutea arborescens*), le Pois cultivé (*Pisum sativum*) et le Haricot (*Phaseolus vulgaris*).



Nombre de génération par an : 2 à 3

Statut de l'espèce

Communal	Départemental	Régional	National	Européen
Peu commun	-	-	LC	LC



Adulte :

Son envergure varie entre 20 et 30 mm. Le dessus des ailes du mâle est bleu violet, chez la femelle il est brun avec une présence plus ou moins marquée de bleu. Ils portent tous les deux une queue au niveau des ailes postérieures avec un point noir à la base de celle-ci. Le dessous des ailes est marbré de brun clair. Au niveau des ailes postérieures, on remarque une ligne blanche bien marquée et un ocelle noir.



Auteur : Philippe Mothiron



Auteur : Alain Guillemart



Chenille :

La chenille mesure 12 mm au dernier stade. Sa couleur est variable, elle peut être verte, jaune ou pourpre. Elle possède de fines lignes brunes.



Auteur : Tristan Lafranchis

COLLIER DU CORAIL (*ARICIA AGESTIS*)



Auteur : Fabrice Rayer



Milieux de vie : Pelouses, prairies, friches, cultures.



Plantes hôtes : Plantes de la famille des Géraniacées dont le Géranium tubéreux (*Geranium tuberosum*) ou des Cistacées comme L'Héliantheme commun (*Helianthemum nummularium*).



Nombre de génération par an : 3

Statut de l'espèce

Communal	Départemental	Régional	National	Européen
Assez commun	-	-	LC	LC



Adulte :

Son envergure est comprise entre 20 et 30 mm. La couleur de ses ailes est marron foncé, avec des taches submarginales rouge orangé. Chez le mâle, le dessous des ailes est gris ; chez la femelle, il est brun clair. On peut y voir des points noirs entourés de blancs et des taches submarginales oranges.



Auteur : Elsa Pancek



Auteur : Hervé Le Morvan



Chenille :

La chenille est petite, elle a une tête noire et un corps vert avec des lignes pourpres.



Auteur : Serge Wambeke

CUIVRE COMMUN (*LYCAENA PHLAEAS*)



Auteur : Frédéric Masson



Milieux de vie : Prairies, friches, cultures, jardins.



Plantes hôtes : Ses principales plantes hôtes sont des Oseilles (*Rumex*) notamment la Petite oseille (*Rumex acetosella*) et la Grande oseille (*Rumex acetosa*)



Nombre de génération par an : 2 à 3

Statut de l'espèce

Communal	Départemental	Régional	National	Européen
Commun	-	-	LC	LC



Adulte :

Son envergure est d'environ 25 mm. Le dessus des ailes antérieures est orange vif avec plusieurs points noirs et une large bordure brune. Le dessus des ailes postérieures est brun avec une bande orange au niveau de la bordure postérieure. Le revers des ailes antérieures est identique au-dessus. Le dessous des ailes postérieures est gris avec de légers points noirs et une fine bande submarginale orange.



Auteur : Philippe Mothiron



Auteur : Fabrice Rayer



Chenille :

Elle mesure environ 15 mm au dernier stade. Elle est verte, légèrement poilue, avec des lignes dorsales et latérales pourpre (parfois absente). Elle est difficilement identifiable.



Auteur : Tristan Lafranchis

CUIVRE FULIGINEUX (*LYCAENA TITYRUS*)



Milieus de vie : Prairies, friches, terrains occupés par des Herbacées.



Plantes hôtes : Ses principales plantes hôtes sont des Oseilles notamment la Petite oseille (*Rumex acetosella*) et l'Oseille des prés (*Rumex acetosa*).



Nombre de génération par an : 2 à 3

Statut de l'espèce

Communal	Départemental	Régional	National	Européen
Peu commun	-	-	LC	LC



Adulte :

Ce papillon a une envergure comprise entre 30 et 34 mm. La femelle est plus grande et généralement plus claire que le mâle. Le dessus des ailes du mâle est brun voire noir, celui des femelles est brun à orangé. Tous deux possèdent des taches noires, des franges blanches et des bandes marginales orange. Le dessous des ailes est gris clair, parfois beige selon les sous-espèces. Il est orné de plusieurs points noirs entourés de blanc et une ligne submarginale de points jaune orangé au niveau des ailes postérieures.



Chenille :

La chenille est petite, verte et légèrement poilue.



THECLE DU BOULEAU (*THECLA BETULAE*)



Milieux de vie : Fourrés, bois, haies, bosquets.



Plantes hôtes : Sa principale plante hôte est le prunellier (*Prunus spinosa*).



Nombre de génération par an : 1

Statut de l'espèce

Communal	Départemental	Régional	National	Européen
Peu commun	-	-	LC	LC



Adulte :

Son envergure est comprise entre 32 et 37 mm. Pour les mâles, le dessus des ailes est brun-noir. Pour la femelle, il est marron avec une grosse marque orange sur les ailes antérieures. Chacun d'eux possède une queue orange au niveau des ailes postérieures. Le dessous est fauve orangé avec une bande orange, plus foncée, limitée d'une ligne blanche.



Chenille :

La chenille est petite, sa tête est marron foncé et son corps est vert avec deux lignes dorsales blanches.



THECLE DU CHENE (*QUERCUSIA QUERCUS*)



Milieux de vie : Boisements, forêts, bosquets.



Plantes hôtes : De la famille des chênes dont le Chêne pédonculé (*Quercus robur*) et le Chêne vert (*Quercus ilex*).



Nombre de génération par an : 1

Statut de l'espèce

Communal	Départemental	Régional	National	Européen
Peu commun	-	-	LC	LC



Adulte :

Il mesure entre 28 et 33 mm. Il est rare de voir le dessus de ses ailes car il se repose ailes fermées. Le dessus des ailes du mâle est brun avec des reflets bleus, celui de la femelle est brun foncé avec une tache basale bleue. Le dessous de ses ailes est gris et traversé par une ligne blanche. Au niveau des ailes postérieures, on retrouve également une petite queue et un ocelle orange pupillé de noir.



Chenille :

La chenille est petite, striée et rousse avec une ligne dorsale brune.

Auteur : Philippe Mothiron





La famille des Pieridae



AURORE (ANTHOCHARIS CARDAMINES)



Milieux de vie : Prairies, lisières, pâturages, haies, parcs, jardins.



Plantes hôtes : De la famille des Brassicacées dont la Cardamine des prés (*Cardamine pratensis*) et l'Alliaire officinale (*Alliaria petiolata*).



Nombre de génération par an : 1

Statut de l'espèce

Communal	Départemental	Régional	National	Européen
Commun	-	-	LC	LC



Adulte :

Son envergure varie entre 35 et 45 mm. Le dessus des ailes chez le mâle est blanc avec une grande tache orange vif bordée de brun à l'apex. Le dessus des ailes de la femelle est blanc avec uniquement cette bande brune à l'apex. Le dessous des ailes postérieures est blanc marbré de vert.



Chenille :

Elle mesure 30 mm à son dernier stade. Elle est de couleur verte avec une bande clair sur le flanc.



CITRON (*GONEPTERYX RHAMNI*)



Auteur : Hervé Le Morvan



Milieux de vie : Fourrés, lisières forestières, prairies, haies, jardins.



Plantes hôtes : La Boudaine (*Frangula alnus*) et le Nerprun purgatif (*Rhamnus catharticus*).



Nombre de génération par an : 1

Statut de l'espèce

Communal	Départemental	Régional	National	Européen
Assez commun	-	-	LC	LC



Adulte :

Son envergure se situe entre 50 et 55 mm. Le dessus des ailes chez le mâle est jaune vif, tandis qu'il est blanc-verdâtre chez la femelle. Chacun d'eux porte un petit point orange sur chacune des ailes. Le revers des ailes est plus terne avec un point brun sur chacune d'elles. La forme des ailes est caractéristique : elles sont légèrement pointues à leur extrémité.



Auteur : Michel Gys



Auteur : Philippe Mothiron



Chenille :

La chenille mesure entre 30 et 35 mm. Elle est cylindrique, son corps est vert bleuté avec de tout petits points noirs.



Auteur : Philippe Mothiron

PIERIDE DE LA MOUTARDE OU PIERIDE DU LOTIER (*LEPTIDEA SINAPIS*)



Auteur : Hervé Le Morvan



Milieus de vie : Prairies, friches, clairières, haies.



Plantes hôtes : Diverses Fabacées notamment le Lotier corniculé (*Lotus corniculatus*) et la Gesse de près (*Lathyrus pratensis*).



Nombre de génération par an : 1 à 3

Statut de l'espèce

Communal	Départemental	Régional	National	Européen
Assez commun	-	-	LC	LC



Adulte :

Il mesure entre 30 et 40 mm. Ce petit papillon a les ailes blanches avec une tache grise à l'apex de l'aile antérieure, plus prononcée chez le mâle. Le dessous des ailes est blanc également et présente au niveau des ailes postérieures deux nuances de gris.



Auteur : Hervé Le Morvan



Chenille :

La chenille est verte avec une bande jaune sur le côté.



Auteur : Philippe Mothiron

PIERIDE DE LA RAVE (*PIERIS RAPAE*)



Auteur : Constance Couzon



Milieux de vie : Friches, cultures, prairies, parcs, jardins.



Plantes hôtes : Nombreuses Brassicacées dont le Chou potager (*Brassica oleracea*), mais également la Grande capucine (*Tropaeolum majus*).



Nombre de génération par an : 3

Statut de l'espèce

Communal	Départemental	Régional	National	Européen
Très commun	-	-	LC	LC



Adulte :

Son envergure varie entre 40 et 50 mm. Le dessus des ailes est blanc avec une tache noire à l'extrémité de l'aile antérieure chez le mâle et deux chez la femelle. Le dessous des ailes est jaunâtre.



Auteur : Hervé Le Morvan



Auteur : Philippe Mothiron



Chenille :

La chenille mesure environ 25 mm au dernier stade. Elle est verte, couverte de fins poils et avec une ligne de petits points jaunes sur les flancs.



Auteur : Philippe Mothiron

PIERIDE DU CHOU (*PIERIS BRASSICAE*)



Auteur : Joël Tudoux



Milieux de vie : Cultures, friches, jachères, jardins, haies, parcs.



Plantes hôtes : De nombreuses Brassicacées et des Capucines (*Tropaeolaceae*).



Nombre de génération par an : 3

Statut de l'espèce

Communal	Départemental	Régional	National	Européen
Commun	-	-	LC	LC



Adulte :

Sa taille est comprise entre 50 et 65 mm. Le dessus des ailes est blanc avec une tache noire à l'extrémité de l'aile antérieure. La femelle a deux taches noires au milieu des ailes antérieures, dont le mâle est dépourvu. Le dessous des ailes est jaunâtre avec deux taches noires au niveau des ailes antérieures.



Auteur : Frédéric Masson



Lien : <http://www.ecobalade.fr/espece/pieride-du-chou>



Chenille :

La chenille est vert-jaune avec des petits points et des taches noires, ainsi que de fins poils blancs.



Auteur : Philippe Mothiron

PIERIDE DU NAVET (*PIERIS NAPI*)



Auteur : Bernadette et Patrice Beaupérin-Delaunay



Milieu de vie : Lisières, prairies, pâturages, jardins, haies, parcs.



Plantes hôtes : Différentes espèces de Brassicacées dont la Cardamine des prés (*Cardamine pratensis*) et l'Alliaire officinale (*Alliaria petiolata*).



Nombre de génération par an : 3

Statut de l'espèce

Communal	Départemental	Régional	National	Européen
Commun	-	-	LC	LC



Adulte :

Son envergure varie entre 35 et 45 mm. Le dessus des ailes est blanc avec une tache noire à l'extrémité des ailes antérieures. La femelle a également deux taches noires centrales. Le dessous des ailes antérieures est blanc, celui des ailes postérieures est jaune avec des nervures gris verdâtre bien visibles.



Auteur : Bruno Charpentier



Auteur : Olivier Reisinger



Chenille :

La chenille est courte et verte avec des petits points noirs entourés de jaune sur les flancs.



Auteur : Tristan Lafranchis

SOUCI (*COLIAS CROCEA*)



Milieux de vie : Prairies, friches, cultures, jardins.



Plantes hôtes : Des Fabacées comme la Luzerne (*Medicago sativa*), le Lotier corniculé (*Lotus corniculatus*) et le Trèfle (*Trifolium spp.*).



Nombre de génération par an : 2 à 3

Statut de l'espèce

Communal	Départemental	Régional	National	Européen
Commun	-	-	LC	LC



Adulte :

Son envergure est d'environ 50 mm. Le dessus des ailes est jaune orangé avec une tache noire au niveau des ailes antérieures et une large bordure noire. Chez la femelle, cette bordure contient de petites taches jaunes. Le dessous des ailes antérieures est jaune avec une large bordure verdâtre, un point noir central et une rangée de points noirs plus petits. Le dessous des ailes postérieures est jaune-verdâtre avec un large point blanc cerclé d'orange.



Chenille :

La chenille mesure entre 30 et 35 mm au dernier stade. Elle est cylindrique et verte avec de petits points noirs. Elle a une ligne blanche bordée de points noirs au-dessous sur les flancs.





La famille des Papilionidae



FLAMBE (*IPHICLIDES PODALIRIUS*)



Auteur : Jean-Claude Baudouin



Milieux de vie : Pelouses, boisements, forêts, haies, vergers, jardins, parcs.



Plantes hôtes : Plusieurs Rosacées dont le Prunelier (*Prunus spinosa*), les Aubépines (*Crataegus*) et le Merisier (*Prunus avium*).



Nombre de génération par an : 2

Statut de l'espèce

Communal	Départemental	Régional	National	Européen
Assez commun	-	-	LC	LC



Adulte :

Son envergure varie entre 50 et 70 mm. Les ailes de ce grand papillon sont jaunes zébrées de lignes noires. Les ailes postérieures possèdent une tache orange à l'arrière de l'abdomen, des lunules bleues en bordure et une longue queue noire avec le bout blanc. Le dessous des ailes est identique mais plus terne.



Auteur : Bernadette et Patrice Beaupérin-Delaunay



Chenille :

La chenille mesure entre 40 et 45 mm. Elle est verte avec des stries obliques jaunes et des points rouges ou bruns. Elle possède un organe jaune orangé derrière la tête qu'elle peut sortir en cas de menace pour émettre une odeur et faire fuir les prédateurs.



Auteur : Philippe Mothiron

MACHAON (*PAPILIO MACHAON*)



Milieux de vie : Prairies, clairières forestières, bords de chemins, jardins, parcs.



Plantes hôtes : Diverses Apiacées telles que le Fenouil (*Foeniculum vulgare*), la Carotte (*Daucus carota*) et des Rutacées.



Nombre de génération par an : 2 à 3

Statut de l'espèce

Communal	Départemental	Régional	National	Européen
Assez commun	-	-	LC	LC



Adulte :

Son envergure est comprise entre 50 et 75 mm. Le dessus des ailes est jaune pâle avec des lignes et de nombreuses taches noires. Les ailes postérieures possèdent une ligne de taches bleues, des ocelles orange et une queue noire. Le dessous des ailes est quasiment identique mais il est plus clair, le bleu est beaucoup moins présent et le noir moins prononcé.



Chenille :

La chenille mesure environ 40 mm. Elle est verte (parfois blanche) avec des bandes noires entrecoupées de points orange. Comme la chenille du Flambé, elle possède un organe jaune orangé derrière la tête qui émet une odeur lorsqu'elle se sent menacée.





La famille des Hesperiidae



HESPERIE DE LA HOUQUE (*THYMELICUS SYLVESTRIS*)



Milieux de vie : Prairies, clairières forestières, pelouses, friches.



Plantes hôtes : Nombreuses Poacées comme la Houque laineuse (*Holcus lanatus*) et le Brachypode des bois (*Brachypodium sylvaticum*).



Nombre de génération par an : 1

Statut de l'espèce

Communal	Départemental	Régional	National	Européen
Peu commun	-	-	LC	LC



Adulte :

Il mesure entre 28 et 32 mm. Ce petit papillon a le dessus des ailes fauve orangé avec une large bordure noire. Sur le dessus des ailes antérieures, on remarque une ligne noire bien marquée. Le dessous des ailes est brun orangé. Ce papillon possède des antennes largement séparée à la base avec une extrémité orange en dessous.



Chenille :

La chenille est verte, avec la tête légèrement plus foncée, et des lignes blanches-jaunâtre sur les flancs et le dos.



HESPERIE DES SANGUISORBES (*SPIALIA SERTORIUS*)



Auteur : Victor Coste



Milieux de vie : Dunes côtières, prairies, pelouses, talus.



Plantes hôtes : De la famille des Rosacées comme la Petite pimprenelle (*Sanguisorba minor*) et le Framboisier (*Rubus idaeus*).



Nombre de génération par an : 2

Statut de l'espèce

Communal	Départemental	Régional	National	Européen
Peu commun	-	Espèce déterminante ZNIEFF	LC	LC



Adulte :

Son envergure est de 20 à 25 mm. Ce petit papillon est brun-noir avec des taches blanches. Le dessous des ailes postérieures est rougeâtre avec des taches blanches. Ce papillon possède des antennes largement séparées à la base.



Auteur : Stéphane Richard



Auteur : Daniel Morel



Chenille :

La chenille est noire, recouverte de poils fins et elle possède deux lignes jaunes sur le dos.



Auteur : Wolfgang Wagner

HESPERIE DU DACTYLE (*THYMELICUS LINEOLA*)



Milieux de vie : Lisières forestières, prairies, bord de route.



Plantes hôtes : Plusieurs espèces de graminées dont la Houlque laineuse (*Holcus lanatus*).



Nombre de génération par an : 1

Statut de l'espèce

Communal	Départemental	Régional	National	Européen
Peu commun	-	-	LC	LC



Adulte :

Son envergure est comprise entre 20 et 30 mm. Le dessus de ses ailes est fauve orangé avec une bordure et quelques nervures noires. Le revers des ailes est de la même couleur que le dessus mais plus terne, on observe également une bordure noire beaucoup plus fine. Ce papillon possède des antennes largement séparées à la base et dont l'extrémité est noire, ce qui permet de la différencier de l'Hespérie de la Houque.



Chenille :

La chenille a un corps vert avec de fines lignes longitudinales jaunes et une tête brun clair.



POINT-DE-HONGRIE (*ERYNNIS TAGES*)



Auteur : Hervé Le Morvan



Milieux de vie : Pelouses, prairies, pâturages, friches, talus.



Plantes hôtes : Plusieurs Fabacées, notamment le Lotier Corniculé (*Lotus corniculatus*) et l'Hippocrévide à toupet (*Hippocrepis comosa*).



Nombre de génération par an : 1 à 2

Statut de l'espèce

Communal	Départemental	Régional	National	Européen
Assez commun	-	-	LC	LC



Adulte :

Son envergure varie entre 25 et 30 mm. Le dessus des ailes est brun, plus ou moins sombre, avec des bandes grises et des séries de points blancs sur les ailes antérieures et quelques petits points blancs au niveau de la bordure des ailes postérieures. Le dessous est plus clair et avec seulement quelques taches blanchâtres. La tête est large et porte des antennes séparées à la base.



Auteur : Alain Guillemart



Chenille :

La chenille est courte et verte avec des lignes latérales blanches-jaunâtre. Sa tête est noire avec des taches rouge orangé.



Auteur : Wolfgang Wagner

Bibliographie

- Angot D. (2016). Présentation et Répartition des papillons (Lépidoptères Rhopalocères) – Chalonnes sur Loire.
- Bergerot B. (2010). Fonctionnement des communautés de rhopalocères en milieux urbains et périurbains. (Thèse de doctorat en Ecologie, Université Pierre et Marie Curie, Paris).
- Clement Z., Dozières A., & Valarcher J. (2017). Papillons des jardins, des prairies et des champs. Guide de terrain pour les Observatoires de sciences participatives.
- Grolleau P., Guilloton J-A., & Perrein C. (2010). Les plantes-hôtes larvaires des lépidoptères rhopalocères en Loire-Atlantique et en Vendée : deuxième complément. Lettre de l'Atlas entomologique régional, n° 23.
- Guilloton J-A., (2015). Rhopalocera 2015 : 2ème rapport. Lettre de l'Atlas Entomologique Régional, Nantes, n° 27.
- Kirchner F., Merceron E. & DIDIER B. (2012). Liste rouge des papillons de jour menacés en France métropolitaine. Comité français de l'UICN, Muséum national d'Histoire naturelle, Office Pour les Insectes et leur Environnement.
- MNHN. (2010). Suivi Temporel des Rhopalocères de France. Protocole National – Version simplifiée. Département Ecologie et Gestion de la Biodiversité. Paris.

Sitographie

- Bourgogne Franche-Comté Nature. Encyclopédie de la Nature. En ligne http://www.bourgognenature.fr/fr/encyclopedie-de-la-nature_45.html, consulté en juin 2020.
- CPIE Loire Anjou, base de données, En ligne <http://www.cpieloireanjou.fr/index.php/base-donnees-faune-flore>, consulté en juin 2020.
- Faune Anjou. Base de données. En ligne <https://www.faune-anjou.org/>, consulté le consulté en juin 2020.
- Lépi'net, Les Carnets du Lépidoptériste Français, En ligne <http://www.lepinet.fr>, consulté en juin et juillet 2020.
- INPN. En ligne <https://inpn.mnhn.fr/accueil/index>, consulté le 16/06/2020.